



Evasions culturelles
190 avenue Daumesnil
75012 Paris

Bulletin d'inscription à l'excursion/au circuit

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

Téléphone..... e.Mail

ci-joint un chèque de€

CONDITIONS GENERALES :

Seuls les membres de l'association EVASIONS CULTURELLES, à jour de leur cotisation annuelle, peuvent participer aux excursions organisées par l'association.

*Tout règlement demeure acquis. Toutefois, la cotisation « annulation » permet en cas de force majeure (grève, fortes intempéries, accident ou grave problème familial), de se faire rembourser le montant de l'excursion ou de bénéficier d'un avoir sur une prochaine excursion.

-L'annulation (**par écrit**) plus de 2 semaines avant la date de la sortie donnera lieu à une retenue de 30% pour frais de dossier. Le restant sera utilisable pour une prochaine excursion.

-De 15 jours à 5 jours avant la date prévue, 50% de la somme seront retenus, le restant étant utilisable pour une prochaine excursion.

-A moins de 5 jours, 100% de la somme seront retenus.

*En cas d'un nombre insuffisant de participants, l'association se réserve le droit d'annuler l'excursion. Le remboursement serait alors effectué sans autre indemnité.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation aux excursions d'Evasions Culturelles et les accepter.

Date et signature

A envoyer à :

Madame SCHLEMER, 4 avenue de Villiers 91210 Draveil, pour les EXCURSIONS

Madame SIABAS, 173 rue de Charenton 75012 Paris, pour les VOYAGES